07.12.2017 – 14:00 Uhr

Résolution de la conférence sur les enfants et jeunes migrants traumatisés

Bern (ots) -

A l'occasion de la Conférence nationale «Surmonter un traumatisme: quelles perspectives pour les enfants et jeunes migrants?» qui s'est tenue aujourd'hui, les associations organisatrices - la Croix-Rouge suisse (CRS), l'Alliance pour les droits des enfants migrants (ADEM) et le Groupement «Support for Torture Victims» - formulent six recommandations en vue d'un accompagnement et d'une prise en charge adéquats des enfants et jeunes ayant vécu des traumatismes.

Tous les enfants et jeunes, y compris les enfants migrants, ont des droits inaliénables. Ces droits sont définis dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, ratifiée par la Suisse en 1997, ainsi que dans les normes reconnues au niveau international en matière de droits de l'homme. A l'occasion de la Conférence nationale «Surmonter un traumatisme: quelles perspectives pour les enfants et jeunes migrants?» qui s'est tenue aujourd'hui, les associations organisatrices - la Croix-Rouge suisse (CRS), l'Alliance pour les droits des enfants migrants (ADEM) et le Groupement «Support for Torture Victims» - ont formulé six recommandations en vue d'un accompagnement et d'une prise en charge adéquats des enfants et jeunes ayant vécu des traumatismes. Vous trouvez ces six recommandations dans le PDF en pièce jointe.

Contact:

Urs Frieden (CRS / médias, 079 356 52 93)
Pour le compte de l'ADEM: Lisa Flückiger, Terre des hommes,
tél. Tel. 058 611 07 94 / 079 361 76 82

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002289/100810158 abgerufen werden.